

droit & argent

TRANSPORTS

Nouvelle carte journalière CFF: friture sur la ligne

IMMOBILIER

Couple non marié souhaite acheter une maison.

52

PRO SENECTUTE

À Genève, un réseau pluridisciplinaire pour les seniors.

54

SUCCESSION

Le rôle de l'exécuteur testamentaire.

57

MULTIMÉDIA

Faites le tri dans vos données numériques!

61



Gare, les subtilités du nouveau système échappent aux usagers la plupart du temps.

Vendue aux guichets des communes depuis le 1^{er} janvier dernier, la version dite « dégriffée » du précieux sésame est loin de faire l'unanimité, notamment auprès des seniors. Explications.

Trop contraignante, trop compliquée, trop chère, la nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » provoque la grogne des usagers et des associations, qui déplorent la disparition d'un système simple, fonctionnant pourtant bien. Première nouveauté, le contingent est aujourd'hui national et il est possible d'acquérir une carte auprès de n'importe quelle commune participante, soit un peu plus d'un millier dans toute la Suisse. L'utilisateur a donc accès chaque jour à un lot allant de 3 à 4000 cartes,

contre quelques exemplaires seulement par localité avec l'ancien système. Revers de la médaille, elles doivent être réservées pour un jour précis et leur tarif est désormais fixé de manière globale selon deux niveaux : un prix « plancher », si l'on réserve de 6 mois à 11 jours avant le départ, et un prix « fort », de 10 jours jusqu'à la veille du voyage. Petite subtilité, le tarif le plus doux est contingenté. Si le quota est atteint plusieurs semaines avant la date de réservation souhaitée, c'est le prix le plus cher qui s'appliquera.

La nouvelle formule tient également compte de l'abonnement demi-tarif, ce qui peut être très pénalisant pour qui ne le possède pas. À titre d'exemple, dans sa précédente version, la carte journalière Commune était vendue en moyenne 46 francs. Mais les localités les plus généreuses pouvaient les proposer jusqu'à 10 francs moins cher. Aujourd'hui, une personne non titulaire du demi-tarif paiera au minimum 52 francs en 2^e classe si elle réserve tôt, et jusqu'à 99 si elle voyage *suite p.51*

TROIS CARTES, UN MODE D'EMPLOI

Difficile de comprendre les différences de prix et de points de vente lorsque trois produits portent pratiquement le même nom. Voici quelques pistes pour y voir plus clair et déterminer quelle carte est la plus avantageuse en fonction des cas. Les CFF proposent actuellement trois types de cartes journalières, toutes disponibles en 1^e ou en 2^e classe. En dehors de quelques lignes touristiques, elles sont utilisables sur l'ensemble des transports publics du pays, dans le rayon de validité de l'Abonnement général.

1

La carte journalière classique

Elle est vendue en ligne ou aux guichets CFF. Valable n'importe quand, y compris le jour de l'achat, elle n'est disponible que pour les détenteurs de l'abonnement demi-tarif, au prix de 78 francs en 2^e classe et de 128 francs en 1^e. C'est son oblitération lors du premier trajet qui déclenche la période de validité.

3

La carte journalière dégriffée

Classe et type de tarif	Meilleur prix possible	Prix le moins intéressant, à la veille du départ, par exemple
2 ^e classe 1/2	29 fr.	69 fr.
2 ^e classe 1/1	52 fr.	119 fr.
1 ^e classe 1/2	49 fr.	114 fr.
1 ^e classe 1/1	88 fr.	199 fr.

Elle n'est disponible qu'en ligne. Les réservations sont possibles à partir de 6 mois avant le voyage et jusqu'à la veille du départ. Les prix évoluent constamment, au même titre que ceux des billets dégriffés. Il faut déterminer le jour de validité au moment de l'achat, elle est nominative et non remboursable, à de très rares exceptions près. Plus vous réservez tôt et en dehors des périodes d'affluence, meilleur le tarif sera. L'abonnement demi-tarif est vivement conseillé.

sbb.ch/fr

2

Carte journalière Commune dégriffée

Classe et type de tarif	Niveau de prix 1 : disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage ou jusqu'à épuisement du contingent alloué pour la date choisie	Niveau de prix 2 : moins de 10 jours avant le départ et jusqu'à la veille, ou dès que le contingent de prix 1 est épuisé pour la date choisie
2 ^e classe 1/2	39 fr.	59 fr.
2 ^e classe 1/1	52 fr.	99 fr.
1 ^e classe 1/2	66 fr.	88 fr.
1 ^e classe 1/1	88 fr.	148 fr.

Elle est vendue uniquement aux guichets des communes participantes. Il n'est plus nécessaire d'être résident de la localité pour pouvoir y acquérir votre sésame. Ici aussi, les réservations sont disponibles de 6 mois à la veille du voyage et les prix évoluent au rythme des demandes. Il faut toujours déterminer le jour de validité au moment de l'achat, elle est également nominative et non remboursable, à de très rares exceptions près. Plus vous réservez tôt et en dehors des périodes d'affluence, meilleur le tarif sera. Les prix et la disponibilité, ainsi que la liste des municipalités adhérentes, sont consultables sur cartejournaliere-commune.ch. Là encore, l'abonnement demi-tarif est vivement conseillé.

En conclusion

Quelle que soit l'option choisie, mieux vaut être titulaire d'un abonnement demi-tarif. Si vous avez connaissance de votre départ très à l'avance, la carte journalière dégriffée est plus avantageuse. En revanche, si vous procédez à une réservation proche de la date souhaitée, la carte journalière Commune dégriffée est plus intéressante. Enfin, si vous voyagez près de chez vous et à la dernière minute, préférez les simples billets dégriffés, disponibles en ligne uniquement. Et, surtout, n'hésitez pas à comparer avant d'acheter.





Mieux vaut réfléchir avant d'opter pour le tarif le plus avantageux.

à la dernière minute (lire page 50). «Ce qu'on regrette surtout, c'est l'augmentation significative des coûts, en particulier si l'on n'est pas détenteur d'un abonnement, déplore Kilian Winz, co-président de la section neuchâteloise de l'ATE (Association Transports et Environnement). Pour les personnes qui n'achetaient cette carte que quelques fois par an, ou pour les couples qui partaient découvrir la Suisse à la dernière minute, la hausse de prix est drastique. Ces pratiques interrogent sur la politique d'incitation à prendre les transports publics.»

Un abo général à 1000 francs?

Même son de cloche du côté de l'AVIVO à Genève. «Ce changement n'a pas du tout été apprécié par nos membres, confirme Ueli Leuenberger, son président. Les tarifs sont beaucoup plus élevés dans bien des cas. Certes, si elles veulent faire une excursion, les personnes âgées la planifient. Mais si, tout à coup, elles ont un événement à court terme dans leur entourage, elles seront pénalisées. Les tarifs des CFF ne sont malheureusement pas du tout favorables aux retraités et, là, ça empire. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'AVIVO Suisse demande un Abonnement général AVS au prix de 1000 francs, contre 3040 actuellement en 2^e classe.»

Il semble par ailleurs que le terme «dégriffé», aussi employé pour les cartes journalières et les billets vendus uniquement en ligne, ait créé une grande confusion auprès de la clientèle habituée. «Beaucoup de nos membres étaient persuadés qu'ils devraient désormais passer par

internet, ce qui n'est pas le cas, poursuit le président. L'information est un désastre. Les professionnels ont déjà du mal à comprendre comment tout ça fonctionne, imaginez ce que cela représente pour l'utilisateur, et a fortiori l'utilisateur âgé, qui peut avoir en prime des problèmes cognitifs.»

Une situation à laquelle Aline Grenier, alerte retraitée vaudoise de 82 ans, s'est retrouvée confrontée récemment. Usagère régulière de l'ancien système, elle souhaitait acquérir une nouvelle carte journalière. «Je suis allée me renseigner à la commune, raconte-t-elle. C'est probablement moi qui n'ai pas bien compris, mais la secrétaire qui m'a répondu n'était pas tout à fait au clair non plus. Elle m'a dit que plus j'achèterai tôt, moins je paierai cher, mais je suis ressortie sans aucune idée du prix. Ça m'a beaucoup énervée.» Et lorsque nous lui expliquons le nouveau barème tarifaire, elle ne cache pas sa déception. «59 francs avec le demi-tarif en réservant tard? C'est cher! Il faut vraiment aller loin pour que ça vaille la peine. Avant, si on voulait s'offrir un petit voyage à la dernière minute, on pouvait le faire. Maintenant, ce ne sera plus possible. C'est vraiment dommage, parce que ça permettait à beaucoup de gens de voyager, et pas seulement aux aînés. Ces changements sont très compliqués et beaucoup moins intéressants. Ils ne pouvaient pas être moins bien organisés!»

Marché noir

Du côté de l'Union des transports publics, on justifie ces modifications par le poids économique que l'ancienne formule représentait pour les communes. Ces dernières étaient en effet obligées d'acheter des lots de 365 cartes, qu'elles proposaient ensuite à leurs administrés selon leurs propres conditions. Si certains sésames n'étaient pas vendus, elles assumaient alors seules la perte financière. «De nombreuses communes ne couvraient plus leurs coûts en achetant ces contingents ou portaient un trop grand risque économique, confirme Floriane Moerch, porte-parole de l'Alliance SwissPass pour la Suisse romande. C'était un gros point négatif et nous avons procédé à une étude pour déterminer comment améliorer la situation. Les communes ont d'ailleurs été impliquées dans le développement du nouveau système.»

Autre pierre d'achoppement, la version révisée est désormais strictement nominative. Une charge administrative supplémentaire pour les communes, rémunérées 5% du prix de chaque exemplaire vendu en compensation, et un fil à la patte pour les acheteurs, puisqu'ils ne peuvent plus céder leur sésame

en cas d'empêchement. «L'ancien modèle aussi était personnel et non transmissible, comme tous les e-tickets, même si le nom de l'utilisateur n'était pas marqué dessus, se justifie

Floriane Moerch. Malheureusement, certaines personnes ont abusé de la situation et ont revendu les cartes au marché noir, ce que nous

voulions éviter avec ce nouveau système.»

Au moment de notre dernière vérification, les quotas de cartes journalières dégriffées Communes affichaient tous une large disponibilité pour les six prochains mois. Signe que le système est plus équitable ou que les usagers se sont détournés de l'offre? L'avenir le dira.

«De nombreuses communes ne couvraient plus leurs coûts»

FLORIANE MOERCH, ALLIANCE SWISSPASS



KATJA BAUD-LAVIGNE